

Com'LESPARRE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



Le mot du maire

Le Trait d'Union vient de changer de présentation. Je l'avais annoncé durant notre campagne électorale, l'accent sera mis sur la communication. Dés à présent voici votre journal : COM'LESPARRE.

En tournant les pages, vous découvrirez les premières actions de la nouvelle municipalité, les manifestations et le nouvel élan que cela a engendré.

L'équipe municipale, au sein des commissions, planche sur de nombreux projets dont certains verront le jour dès 2009. J'invite d'ailleurs toutes celles et tous ceux qui veulent s'investir pour le bien être de la commune à participer à ces commissions.

Nous réfléchissons sur une nouvelle politique de

l'affichage public et un site Internet est en cours de création.

A l'horizon 2009, de nouveaux défis sont à relever pour la municipalité. L'Etat décentralise ses missions de service public au détriment des collectivités territoriales. La diminution des participations financières (dotations) et la nouvelle loi sur le service minimum (accueil des enfants lors de grève dans les écoles) engendrent de nouveaux coûts et de nouvelles responsabilités. De plus, la ville de Lesparre-Médoc est programmée pour être «comptoir passeports» en clair, il s'agira pour la mairie de remplacer la sous-préfecture dans la délivrance des passeports. Le surcoût pour la commune est d'importance (mise en place d'un guichet sécurisé, emploi de personnel ...).

En échange, une dotation annuelle de 3 200 euros seulement !

N'est-ce pas la fermeture annoncée de la Sous-Préfecture ?

La rentrée de nos chers bambins est déjà dans nos souvenirs, un nouvel automne est proche avec ses couleurs et sa saveur particulière ; espérons que les mauvaises intentions tomberont avec les feuilles et que triomphera la sagesse.

Bernard Guiraud
Maire de Lesparre-Médoc



• VIE ASSOCIATIVE	
L'ACAL, l'association Le Fil Rouge, le S.A.M	p 2
• ÇA S'EST PASSÉ CET ÉTÉ	
L'actualité de l'été en images	p 3
• CADRE DE VIE	
Assainissement, concours des Maisons Fleuries	p 4
• SOLIDARITÉ ET SANTÉ	
Le CCAS, son vide-grenier	p 5
• TRIBUNE LIBRE	
L'expression des différents groupes de l'opposition	p 6
• LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE	
LE CENTRE 15	p 7

Directeur de la publication :
Bernard GUIRAUD
Rédaction et coordination :
Jean-Luc FOURTON, Séverine
AVRIL, Ingrid VEZY
et Sandrine MACHUQUE
Conception/Impression :
FCM-Graphic
Imprimé sur couché brillant FSC
Régie publicitaire :
Didier Mussotte
(FCM-Graphic : 05 57 77 08 58)
Dépôt légal :
en cours de parution

INFORMATIONS

De nouvelles règles ... pour que tout se passe mieux...

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNÉE 2009

C'est désormais par le biais du dossier unique de demandes de subventions que celles-ci devront être formulées. Ce dossier a pour but de rendre transparente l'attribution des subventions par la Municipalité. Il est disponible en Mairie et devra être déposé avant le 1^{er} Novembre 2008.

AFFICHAGE DES BANDEROLES

Dorénavant, l'affichage des banderoles aux entrées de ville devra être préalablement enregistré auprès de la Mairie via l'utilisation d'un formulaire disponible à l'accueil. L'utilisation de ces emplacements est réservée aux associations de la ville pour communiquer sur des événements se déroulant sur la commune.

UTILISATION DES SALLES DES FÊTES

La nouvelle réglementation est disponible à la mairie. Les tarifs applicables depuis le 1^{er} septembre 2008 ont été votés par délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008. Des forfaits week-end ont été prévus pour que vous puissiez fêter vos événements de famille (mariage, baptême...).

PENSEZ-Y !

Le Centre Culturel propose diverses activités pour tous, sous forme d'ateliers (danse, théâtre, activités manuelles...) et divers spectacles pour cette nouvelle saison.

Pour tout renseignement, contacter le Centre Culturel au 05.56.41.13.33

Courriel : centreculturellesparre@wanadoo.fr

22 SEPTEMBRE : RENTRÉE MUSICALE

L'Union musicale reprend ses répétitions chaque Vendredi soir à 19 h salle de musique de LESPARRÉ.

Tout nouveau musicien intéressé peut contacter le Président Pierre Coutreau au 05 56 09 56 64.

L'école de musique, propose dès sa rentrée (le 22 septembre) un enseignement de la

musique adapté à tous de 4 à 104 ans. Elle dispense des cours de Saxophone, Clarinette, Flûte à bec, Trompette, Batterie, Piano, Guitare acoustique-électrique-basse, Violon, Chant, Histoire de la musique, Formation musicale, Jardin musical.

En parallèle à cet enseignement instrumental, individuel



ou semi-individuel, elle offre aux élèves le bonheur de pratiquer une activité collective instrumentale ou vocale.

Renseignements au : 06 72 84 90 73

(directrice Aurélie Rustique).



L'ASSOCIATION LE FIL ROUGE

Cette association récemment créée a pour objet la promotion de la couture et du costume à travers les âges. Elle propose des cours de coupe et de couture gratuits (après adhésion) basés sur la création de costumes d'époque. Elle organise des expositions et des spectacles qui mettent en valeur le travail de ses adhérents. Son président fondateur, le couturier Joseph FRAGOMENI alias Mazarin, souhaite que cette association soit également un véritable fil d'entraide entre ses membres et que les rencontres se déroulent dans la bonne humeur. Contact pour plus de renseignements : M. FRAGOMENI au 06.86.02.59.99

LE S.A.M OMNISPORTS (Sport Athlétique Médocain)

Le S.A.M Omnisports de Lesparre-Médoc, présidé par Michel MALLET, propose de multiples activités sportives de compétition ou de loisirs au sein des infrastructures de la plaine des sports. Ces activités sont encadrées par des bénévoles qui permettent ainsi à chacun de s'épanouir. Le S.A.M comptait dernièrement 19 sections dont une section tarot. Depuis peu, le club de tir,

dirigé par Gérard HOURIEZ, est rattaché au S.A.M Omnisports. La décision a été approuvée à l'unanimité et cette nouvelle section compte environ 90 licenciés. Le twirling bâton, jeune section créée en 2007 par Jean-Michel GUÉDON s'est déjà produite lors de diverses manifestations, telles la Fête de l'Agneau ou lors des commémorations. Enfin, la section Athlétisme, dirigée par

Marie-José Constant, est en cours de création. Le sport à Lesparre-Médoc a toujours connu un franc succès et depuis le mois de septembre, ce ne sont pas moins de 21 sections et leurs 1 550 licenciés qui donnent rendez-vous à tous les habitants de la ville. Renseignements au Clubhouse : 25 route de Bordeaux, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30.



Fête de l'Hippodrome 14 juillet

C'est sous une chaleur écrasante que s'est déroulée la grande Fête de L'Hippodrome à La Bécade.

Outre les 8 courses de chevaux, la société Hippique du Médoc avait également organisé des attractions telles

que promenades en poneys, maquillage, structure gonflable...

La journée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice.



Jump Médoc 2008 5 et 6 juillet

Pour la 1^{ère} fois, Lesparre était une étape du Challenge de la région Aquitaine.

La Foire aux Vins 8-9-10 août 2008

Cette manifestation emblématique de notre ville a retrouvé un souffle nouveau sous l'impulsion de Danielle HUE et de son équipe.

Les animations diverses (Bourse aux Minéraux, petit train, concert ...) ont permis de satisfaire un public de tout âge venu en très grand nombre. Le week-end fut un succès commercial et festif, grâce à l'implication des associations participantes.



La cracheuse de feu a illuminé la nuit

La Guinguette ambulante a assuré une partie de l'ambiance musicale.

Le SAM Pétanque a organisé de main de maître deux concours qui ont vu une forte participation: samedi 9 août (111 doublettes) et dimanche 10 août (66 triplettes). Les meilleurs des 420 joueurs ont reçu 1024 bouteilles de vins de Médoc et Haut Médoc, 15 jambons et 6 coupes !



Spectacle Son et Lumière dédié au dieu Bacchus, sur la Tour de l'Honneur

Remerciements aux bénévoles et aux équipes techniques qui ont contribué au succès de ces événements.



EN BREF

PANNEAUX ROUTIERS

A notre demande et dans le cadre de la Convention ATESAT, la DDE a établi un plan d'implantation de panneaux. Il s'agit principalement de panneaux de limitation de vitesse sur la route de Plassan et de la signalétique d'entrée à Saint-Trélody, Canquillac, Conneau et Plassan. Ces panneaux devraient être posés avant la fin de l'année.

COLLECTE DES DÉCHETS

- Collecte des bio-déchets et du non-recyclé (couvercle vert-gris) : mardi et vendredi matins
- Collecte des emballages ménagers (couvercle jaune) : vendredi matin
- Collecte du papier (couvercle bleu) et du verre (couvercle vert) : jeudi matin

Nous rappelons que les containers doivent être sortis la veille au soir de leur collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

Pour les encombrants, la déchetterie est ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

ACCUEIL DES NOUVEAUX VENUS

Nouveaux habitants, commerçants, entrepreneurs, nouvelles associations... faites vous connaître auprès de la Municipalité dès votre installation.

ASSAINISSEMENT : RÉVISION DU SCHÉMA COMMUNAL

La dernière délibération sur le schéma communal d'assainissement collectif date du 28 avril 1998. Actuellement, en fonction de l'investissement annuel consenti, il reste deux ou trois tranches à réaliser. Contrairement à ce que certains pensent, à ce jour, rien n'a été programmé pour Uch ni pour la rue Jean-Jacques Rousseau.

La commission Voirie propose de lancer la révision du schéma communal d'assainissement qui est le document de base pour obtenir des subventions

(sans lui, il est possible de réaliser des travaux, mais dans ce cas, ils ne peuvent être subventionnés).

Le taux de subvention varie en fonction du rapport « nombre de raccordés / nombre de raccordables » : taux plein si moins de 50% de raccordés, taux réduit de 50% à 80% de raccordés, puis pas de subvention si plus de 80% de raccordés.

La révision du schéma d'assainissement va permettre de définir de nouveaux secteurs et d'obtenir de nou-

v e l l e s subventions. Une anticipation aurait permis de continuer à percevoir des aides

VOIRIE

Les travaux de voirie suivants se terminent :

- Route de la Forêt (Conneau-Plassan)
- Route Claudine Luceyran
- Rue Joseph et François Conord
- Route de Canquillac-Les Marceaux
- Route des Marceaux à Goudy.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



La municipalité a organisé le Concours Communal des Maisons Fleuries 2008. Le jury était composé de Mmes

Céline DOMENS Anne-Marie NEOLIER, Manuela DUBOS et Séverine AVRIL et de MM LATERRADE et Stéphane

BERINGUER (responsable des espaces verts de la mairie).

Dans la catégorie « avec jardin très visible de la rue » :

- 1^{er} prix : Mme et M. PICOT Philippe
- 2^e : Mme DUCOURNEAU Reine
- 3^e : Mme et M. PARRY David.

Dans la catégorie « êtres, murs et balcons fleuris » :

- 1^{er} prix: STEGEN Eric

Photo : Les lauréats, lors de la remise des prix le 10 août dernier.

Le saviez-vous ?

- **La Parfumerie FRIMOUSSE** rue Jean-Jacques Rousseau a été reprise par Paola FERREIRA
- **L'ATELIER DU FLEUVE** (Mme et M. MAUGUY) est venu s'installer au 36 rue Jean-Jacques Rousseau et vous propose un salon de thé, activités d'encadrement...
- M. BROCHET Bruno a repris la **PIZZERIA** cours Georges Mandel, sous le nom de LA FLORENTINA
- M. TEXEIRA José vient de créer son entreprise d'électricité générale **M E D O C CONFORTÉLECTRIQUE** au 84 cours Jean Jaurès

- Le magasin **LILIPLUME** (dépôt-vente de vêtements d'enfants), situé au 33 rue J.J. Rousseau a été repris par Mme SIBELLE Laurence

- Ouverture du **restaurant Le SUSACO**, 59 rue J.J. Rousseau 06 45 86 64 20

LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les projets avancent grâce à la mobilisation de tous les membres du Conseil d'Administration du CCAS, des groupes de travail composés de lesparriens et de conseillers municipaux de l'opposition, ainsi que des associations intervenant dans le domaine médico-social.

Une convention est en cours d'élaboration avec ENVOLS pour permettre l'attribution d'aides alimentaires utilisables dans l'épicerie solidaire avec bien sûr l'accompagnement

que propose l'association.

Le CCAS souhaite travailler en étroite collaboration avec la MDSI, les assistantes sociales de la MSA et les associations intervenant dans le médico-social. Une première réunion a eu lieu le 4 juillet et d'autres suivront au rythme d'une tous les 2 mois, pour faire le point sur les actions, les difficultés des uns et des autres et les projets en cours.

Un premier pas dans cette collaboration est l'élaboration

d'un document servant de lien entre les associations. Ce document reste en possession des personnes sollicitant des aides, elles le présentent à chaque demande.

Le logement d'urgence, mis en place par la nouvelle Municipalité, est actuellement occupé par une famille dont l'appartement a été endommagé par un incendie. Au vu des besoins, la municipalité souhaite créer un autre logement d'urgence.



SOLIDARITÉ VIDE-GRENIER DU CCAS

Le CCAS a participé au vide-grenier de la Foire aux Vins, grâce à des dons faits par des particuliers.

Nous tenons à remercier particulièrement Mme RAYMOND, connue pour son action en tant que vice-présidente du CCAS de Lesparre-Médoc il y a quelques années... et dont les objets mis en vente ont eu un grand succès. Nous remercions également Mmes PEREZ-VILLA, Rolande BOURSEAU, Josette ASNARD, sans oublier Mme Claude BERNARD, pour leur participation active toute la journée.

Félicitations aussi à Mme VILMARS qui a orchestré ce vide-grenier.

Les fonds récoltés sont bien sûr au profit du CCAS.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Au nom de l'association Lesparre Lutte Contre Le Cancer, Madame Baudry remet un chèque d'un montant de 4 000 euros au représentant de l'Institut Bergonié.



DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

La mairie souhaite recenser les personnes pouvant accueillir un jeune stagiaire, un travailleur saisonnier, ou un compagnon du devoir.

Que vous soyez une personne seule ou une famille, si vous souhaitez devenir «famille d'accueil», contactez le CCAS au

CIVISME

STOP AUX MÉGOTS

Depuis le mois de juin, des cendriers extérieurs équipent quelques bâtiments de la commune: la mairie, la salle Paul Defol, la salle des fêtes de Saint-Trélody, la salle François Mitterrand et la salle du club de pétanque.

Deux cendriers supplémentaires seront bientôt installés au Clubhouse et au lycée.

PAS-DE-PORTE

Il est demandé aux riverains d'une voie publique de procéder au nettoyage du trottoir et du caniveau dans la limite de leur propriété; ceci pour le bien-être et la sécurité de chacun.

NUISANCES SONORES

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers avec des engins équipés de moteurs bruyants à moins de 100 mètres d'une zone habitée, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 8h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h

VIDÉOSURVEILLANCE EN CENTRE-VILLE

Un article complet sera consacré aux caméras de vidéosurveillance du centre-ville dans le prochain numéro de COM' LESPARRE.



Groupe «Cœur Médoc Avec Vous»

PRIORITÉ À L'EMPLOI

Si la Majorité paraît décidée à redynamiser Lesparre, certaines mesures déclinées dans son Programme de Campagne nous apparaissent trop «elliptiques», face à l'importance des besoins. Certes, il est nécessaire que les Associations participent activement à l'animation et au rayonnement de la Ville, mais à notre avis, ce n'est ni suffisant, ni déterminant. Celles-ci doivent s'appuyer sur une économie florissante. Qui mieux que les Entreprises, les Commerçants et les Artisans, peut initier la création de valeurs et d'emplois ? Pour y parvenir, deux pistes sont à privilégier: concevoir une action percutante visant à attirer de nouveaux acteurs économiques à Lesparre en renfort du secteur productif existant et développer la formation qui est une attente forte.

Nous devons impérativement favoriser l'émergence de nouveaux Entrepreneurs locaux et en faire venir de l'extérieur, dans le respect d'une économie en harmonie avec la qualité du cadre de vie de nos concitoyens. La réussite est à ce prix.

Pour atteindre ce but et rendre Lesparre plus séduisante aux investisseurs malgré ses handicaps actuels -tel l'enclavement routier-, il est essentiel de prévoir au plus vite :

- 1) - la création d'une pépinière d'entreprises
- 2) - une politique incitative d'implantation – fiscalité et conditions matérielles notamment-, en liaison avec les Organismes Professionnels locaux, dont en priorité : l'ACAL, le CLUB des ENTREPRENEURS et DYNAMÉDOC.

Nous savons parfaitement que le cheminement pour «relever» Lesparre n'est pas celui de la facilité. Mais si la Municipalité démontre une réelle volonté de «secouer la poussière» accumulée depuis des années et va de l'avant, alors de belles réalisations peuvent espérer voir le jour.

L'enthousiasme, comme chacun le sait, est communicatif.

Espérons, tout simplement, que la volonté d'agir «ressentie» ne se révélera pas être un simple feu de paille et qu'elle se poursuivra «allegro». Nous sommes décidés à ne pas laisser s'éteindre cette flamme entraperçue, ni «retomber» la promesse d'avenir plus souriant, que nous propose la nouvelle Majorité Municipale.

Jean CAZAUX, Manuella DUBOS, JC LAPARLIERE, Conseillers Municipaux

La voix de gauche

La majorité municipale nous ouvre sa tribune au travers du journal, elle rejoint ainsi la démarche participative qui nous est chère et qui a été le moteur principal de notre campagne. Nous, élus de gauche, soutiendrons les

initiatives qui iront dans l'intérêt des Lesparrains.

Toujours sur le terrain et à votre écoute, nous tiendrons une **permanence le 1^{er} samedi de chaque mois à la salle Paul Defol de 10 h à 12 h.**

Nicole DOURSENOT-MOUTON, Danielle BOLLEAU, Serge BORGHESI

Trois numéros à votre écoute : 06.07.44.16.16 - 06.77.11.90.45 - 06.28.28.14.87

Groupe «Union Lesparre-Médoc»

UN NOUVEAU DÉPART POUR LESPARRE ?

Six mois déjà se sont écoulés depuis les dernières élections municipales. Le conseil municipal vient enfin de terminer sa mise en place, après les disparitions dans la nature des deux têtes de liste investies par les deux grands partis traditionnels: de quoi s'interroger sur la sincérité de leur engagement pour Lesparre proclamé haut et fort pendant la campagne électorale.

Pour ma part, tête de la liste sans étiquette UNION LESPARRE MEDOC, j'ai choisi d'honorer ma place au sein du conseil municipal, comme au sein du conseil de la Communauté de

Communes, et au Pays Médoc, où j'ai été élu.

D'abord par respect envers les électeurs qui ont fait confiance à l'équipe que je représente; ensuite pour faire valoir les idées qui nous ont rassemblés.

J'estime en effet qu'il est possible d'œuvrer utilement pour les Lesparrains et les Lesparrains, bien qu'étant dans l'opposition, en exerçant un triple rôle :

- faire des propositions s'appuyant sur notre programme électoral,
- s'opposer aux projets présentés par la majorité qui ne serviraient pas l'intérêt général,
- veiller au bien-fondé et à la légalité

des actions de la municipalité. Il est bien évident que ce triple rôle constructif ne peut s'exercer que si la majorité respecte deux principes démocratiques fondamentaux :

- la CONCERTATION AVANT la prise de décision,
- la TRANSPARENCE TOTALE.

C'est bien l'état d'esprit qu'elle semble vouloir afficher depuis son installation; encore faudra-t-il que, l'expérience du pouvoir aidant, elle n'en change pas, comme on le voit hélas trop souvent. A cette réserve près, on peut effectivement espérer que Lesparre prenne un nouveau départ.

Alain JEANTET,

OCTOBRE

Du 13 au 17 : Bourse aux vêtements, salle des Fêtes de St-Trélody, organisé par l'Association Familiale.

18 et 19 : Vide-grenier, salle des Fêtes de St-Trélody, organisé par le Comité des Fêtes de St-Trélody.

25 : Bal rock des enfants, salle F. Mitterrand, avec la compagnie Amulette, par le Centre Culturel.

NOVEMBRE

13 : Réunion publique, salle St-Trélody, bilan et perspectives de l'équipe municipale

14, 15 et 16 : Journées Manga, salle F. Mitterrand, organisé par la bibliothèque CdC.

29 : Spectacle Fil Rouge, salle F. Mitterrand (Association Le fil Rouge).

29 et 30 : Bourse aux jouets, salle des Fêtes de St-Trélody (Association familiale).

DECÉMBRE

5 : Téléthon : Pièce «vie de chantier», par le théâtre des salinières (Centre culturel).

6 et 7 : Compétition régionale d'haltérophilie, salle des Fêtes de St-Trélody (SAM haltérophilie).

12, 13 et 14 : Marché de Noël, salle F. Mitterrand, organisé par l'association Lesparre Lutte Contre le Cancer.

À découper et à déposer près de votre téléphone



Le centre 15

Si vous avez besoin d'un médecin en l'absence du vôtre, appelez le centre 15 qui vous mettra en relation avec le médecin de garde du secteur dont vous dépendez.

En effet, les médecins généralistes du Médoc se sont organisés pour qu'il y ait un médecin de garde tous les soirs de la semaine et le week-end à partir du samedi midi.



Allo le SAMU !

Vous avez composé le 15.

GARDEZ VOTRE CALME !

Votre appel va être pris en charge par une permanencière (PARM), préparez :

- Votre numéro de téléphone
- Le motif de votre appel
- L'adresse du lieu où vous vous trouvez (soyez précis)

Exprimez clairement votre demande.

Vous allez être mis en relation avec le médecin régulateur libéral ou le médecin régulateur du SAMU.

Répondez avec précision aux questions que le médecin vous pose.

Une décision adaptée à votre appel va être prise. Cela peut être :

- Un conseil
- Une mise en relation avec le médecin de garde de votre secteur
- Le déplacement d'une ambulance
- Si nécessaire, le déplacement d'une équipe du SAMU (médecin + infirmier)

Pharmacies de garde : www.pharmacie-aquitaine.prg

